

SÉANCE DU 17 MAI 2016

L'An deux mille seize, le dix-sept du mois de Mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué le douze dudit mois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain **MORÈVE**, Maire.

Présents : MM. Alain **MORÈVE**, André **PEROIS**, Abel **DE NEVE**, Thierry **MARCHOUX**, Ludovic **MORESVE**, Pascal **BOISBOURDIN**, René **HAMON**, Sébastien **MARCHAND**, Mmes Nicole **BRUNEAU** et Mélanie **PULVERIN**.

Absent Excusé : M. Jérôme **ROUCHE**.

Madame Mélanie **PULVERIN** a été désignée secrétaire de séance.

Lecture du compte rendu de la séance du 14 avril 2016 approuvé.

2016-033 / Demande de fonds de concours auprès du SIEIL pour l'acquisition d'un véhicule électrique

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la Commune a souhaité acquérir un véhicule 100 % électrique pour ses services municipaux.

Le maire propose de solliciter la participation du SIEIL au titre du fonds de concours pour l'acquisition d'un véhicule électrique.

Le plan de financement est établi comme suit :

Dépenses TTC		Recettes	
Kangoo (reste dû par la commune)	6 023.29 €	SIEIL - Fonds de concours	3 500.00 €
Attelage standard	388.68 €	autofinancement	3 738.53 €
Pose de la prise Green-up	786.00 €		
Bip de recul	40.56 €		
Total	7 238.53 €	Total	7 238.53 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de solliciter l'aide du SIEIL au titre du fonds de concours pour l'acquisition du véhicule électrique.

2016-034 / DM n°1

La SAUR facture à la commune le coût de la facturation de l'assainissement collectif. En l'absence de crédit dans le budget annexe « Assainissement » et afin de régler cette facture, il convient d'effectuer des virements de crédits du budget principal au budget annexe assainissement collectif.

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal les décisions modificatives suivantes :

Budget Principal

sens	imputation	Libellé	Montant	R/O
D	615231	Voirie	- 1 000,00 €	R
D	657364	Etablissement à caractère industriel et commercial	+1 000,00 €	R

Budget Annexe – assainissement collectif

sens	imputation	Libellé	Montant	R/O
R	74	Subvention d'exploitation	+ 1 000,00 €	R
D	6061	Fournitures non stockables	+ 600,00 €	R
D	622	Rémunérations d'intermédiaires	+ 400,00 €	R

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits présentés par Monsieur le Maire.